



Dénivelé positif : 164 m
Dénivelé négatif : -163 m
Point haut : 203 m
Point bas : 125 m



Au départ de la bastide du 14^{ème} siècle de Plaisance du Gers, dont la particularité est de posséder deux places à arcades, le chemin mène vers les coteaux avec de beaux panoramas sur les villages environnements et la plaine de l'Arros. Après une partie agréable en sous bois, l'itinéraire traverse les vignobles de Plaimont pour revenir sur les berges de l'Arros.

A découvrir

Bastide à deux places, église de style néo-gothique bâtie du XIX^e, grand orgue neuf (43 jeux, 4 claviers, et dispositif unique au monde permettant de rendre l'instrument accessible à tous), tour d'angle carrée, maisons bourgeoises des XVIII^e et XIX^e siècle, moulin bâti en 1459, le collège ancien hôpital du XVII^{ème} siècle. Quatre parcours libre à la découverte de la Bastide, grâce à des panneaux d'informations. Découverte du Vignoble de Saint-Mont et de la cave coopérative.

Loisirs : médiathèque, cinéma, piscine, mini golf, swingolf, aires de jeux, piste de skate, terrains de tennis, boulodrome, terrains de sports, beach volley, canoé-kayak, stand de tir, pêche sur lac et rivière (poste accessible)...

Du 1^{er} juillet à mi-septembre, le jeudi de 10h30 à 12h, découverte de l'orgue avec démonstrations musicales automatisées. Entrée libre et gratuite.



Office de Tourisme Bastides et Vallons du Gers
21 place de l'hôtel de ville – BP 8 – 32230 MARCIAIC
Tél. 05 62 08 26 60 – info@marciaictourisme.com
10 rue Adour – 32160 PLAISANCE DU GERS
Tél. 05 62 69 44 69 – info@plaisancetourisme.com

www.bastidesetvallonsdugers.com



Imprimé et réalisé par l'Office de Tourisme,
ne pas jeter sur la voie publique

Départ : place des arènes, entrée du stade (43.607649 / 0.049776)

1 Prendre tout droit en direction du lac. Emprunter, sur la gauche, les berges du lac, puis descendre vers l'islet et la contourner pour suivre le chemin de terre sur 1,7 km jusqu'à la D3. **Attention prudence en la traversant.**

2 Prendre en face la voie communale goudronnée pour atteindre la D138, la traverser (prudence) et poursuivre en face, à une intersection prendre à droite et continuer sur la piste empierrée jusqu'à une croix (intersection).

3 Tourner à droite, traverser la D131 (prudence). Poursuivre tout droit, le chemin devient ensuite en terre. Entrer dans le bois de Marsellan.

4 Prendre à droite le sentier qui monte, continuer tout droit, suivre en face la D37 (prudence).

5 A l'intersection prendre à gauche jusqu'au lieu-dit la Dauphine. Prendre le sentier à droite.

6 (Equestres et VTT : poursuivre tout droit !)
Le circuit mène à la cave coopérative en passant devant une cabane de vigneron et rejoint la D3 (prudence) toujours dans les vignes. Traverser la D3 (prudence) et poursuivre en face le chemin. Longer les bords de l'Arros, contourner le camping. Tourner à gauche vers Plaisance puis au niveau de la piscine se diriger vers les arènes.